

	<p style="text-align: center;"><i>Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de la Polyvalente Le Carrefour</i></p>																
N° de la résolution ou annotation	<p>Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement tenu le 27 septembre 2023 au CA-O.</p> <p>ÉTAIENT PRÉSENTS</p> <p><u>DIRECTION</u></p> <p>Théberge, Marie-Ève (directrice)</p> <p><u>MEMBRES PARENTS</u></p> <table><tbody><tr><td>Gapfasoni, Parfaite</td><td>Martel, Catherine</td></tr><tr><td>Gauthier, Marie-Michelle</td><td>Nsengiyumua, Nadine</td></tr><tr><td>Loiselle, Anne-Marie</td><td>Robichaud, Simon</td></tr></tbody></table> <p><u>MEMBRES DU PERSONNEL</u></p> <table><tbody><tr><td>Blais, Sophie</td><td>Gilbert, Jasmin</td></tr><tr><td>Breton, Erik</td><td>Girard, Annick</td></tr><tr><td>Ceballos, Beatriz</td><td>Lozier, Martine</td></tr><tr><td>Cyr, Nadine</td><td>Philion, Anik</td></tr></tbody></table> <p><u>MEMBRE DE LA COMMUNAUTÉ</u></p> <p>Perreault, Danielle</p> <p><u>MEMBRES ÉLÈVES</u></p> <p>Aucun</p> <p>ÉTAIT ABSENT</p> <table><tbody><tr><td>Bouferguène, Farida</td><td>Villeneuve, René</td></tr></tbody></table> <p>1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE L.I.P. ART. 61</p> <p>La réunion débute à 19 h 04.</p> <p>2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</p> <p>L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Mme Gauthier et appuyée par Mme Martel.</p> <p>3. PAROLE AU PUBLIC</p> <p>Aucun</p>	Gapfasoni, Parfaite	Martel, Catherine	Gauthier, Marie-Michelle	Nsengiyumua, Nadine	Loiselle, Anne-Marie	Robichaud, Simon	Blais, Sophie	Gilbert, Jasmin	Breton, Erik	Girard, Annick	Ceballos, Beatriz	Lozier, Martine	Cyr, Nadine	Philion, Anik	Bouferguène, Farida	Villeneuve, René
Gapfasoni, Parfaite	Martel, Catherine																
Gauthier, Marie-Michelle	Nsengiyumua, Nadine																
Loiselle, Anne-Marie	Robichaud, Simon																
Blais, Sophie	Gilbert, Jasmin																
Breton, Erik	Girard, Annick																
Ceballos, Beatriz	Lozier, Martine																
Cyr, Nadine	Philion, Anik																
Bouferguène, Farida	Villeneuve, René																
CÉ # 23-24-001																	

CÉ # 23-24-002	<p>4. ÉLECTION : PRÉSIDENCE, VICE-PRÉSIDENCE L.I.P. ART. 56, 58, 59, 60</p> <p>Mme Théberge propose qu'une personne se propose ou propose un président ou une présidente. Cette proposition est exclusive aux parents.</p> <p>Mme Martel se propose comme présidente et elle est élue par acclamation.</p> <p>Vice-présidence : Mme Gauthier se propose et elle est élue.</p> <p>L'approbation des élections est proposée par M. Breton et appuyée par M. Robichaud.</p> <p>5. NOMINATION : REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ L.I.P. ART. 42.5</p> <p>Mme Perreault se présente comme représentante de la communauté. Elle nous dit quelques mots par la suite.</p> <p>Mme Perreault est élue représentante de la communauté.</p> <p>L'approbation de la nomination de la représentante de la communauté est proposée par Mme Gauthier et appuyée par M. Robichaud.</p> <p>6. CALENDRIER DES RENCONTRES (ANNEXE 1)</p> <p>Mme Théberge nous mentionne qu'il y a quelques contraintes pour l'horaire des rencontres, car M. Villeneuve siège à un autre CÉ. Les dates suivantes seront reportées ou devancées :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ 25 octobre 2023 est remis au 1er novembre 2023 ○ 6 décembre 2023 est idem ○ 27 mars 2024 est devancé au 20 mars 2024 ○ 24 avril 2024 est devancé au 17 avril 2024 ○ 29 mai 2024 est devancé au 22 mai 2024 ○ 12 juin 2024 ne sera pas plus tôt dû aux prévisions budgétaires <p>L'approbation du calendrier des rencontres est proposée par Mme Blais et appuyée par Mme Martel.</p> <p>7. APPROBATION DES SORTIES AUTOUR DE L'ÉCOLE 2023-2024</p> <p>Mme Théberge explique les activités autour de l'école à une distance de marche pour l'année 2023-2024. Le Conseil d'établissement doit accepter les activités.</p> <p>L'approbation des sorties autour de l'école 2023-2024 est proposée par Mme Blais et appuyée par Mme Philion.</p> <p>8. ACCEPTATION DES 2 POUR EUX (PARLEMENT ÉTUDIANT)</p> <p>Mme Théberge présente le projet des 2 pour eux. Elle mentionne que c'est le Parlement étudiant qui choisit les causes. Elle mentionne que les fonds amassés seront remis à un organisme à but non lucratif. Cette activité a lieu minimalement 1 fois par mois. Pour le primaire, il pourrait avoir des causes différentes. Cela reste à leur discrétion.</p> <p>L'approbation des 2 pour eux est proposée par Mme Cyr et appuyée par Mme Lozier.</p> <p>9. APPROBATION DES ACTIVITÉS (ANNEXE 2)</p> <p>Mme Théberge explique le fonctionnement du document des activités à l'annexe 2. Quand il y a ajout d'activités, elles seront en jaunes. Toutes les voies sont financées par une mesure du gouvernement. Pour les projets particuliers, 300 \$ par élèves vient du ministère pour permettre aux élèves de bénéficier des activités.</p> <p>L'approbation des activités est proposée par Mme Blais et appuyée par M. Robichaud.</p>
CÉ # 23-24-003	
CÉ # 23-24-004	
CÉ # 23-24-005	
CÉ # 23-24-006	
CÉ # 23-24-007	

	<p>10. DÉNONCIATION D'INTÉRÊTS (ANNEXE 3)</p> <p>Les membres du CÉ remettent leur formulaire de dénonciation d'intérêts à Mme Théberge.</p> <p>11. INFORMATIONS</p> <p>11.1 MOT DE LA PRÉSIDENTE</p> <p>Mme Martel souhaite une belle et bonne année scolaire à tous les membres du CÉ.</p> <p>11.2 MOT DU REPRÉSENTANT DU COMITÉ DES PARENTS</p> <p>M. Villeneuve est absent, Mme Martel qui est substitut nous mentionne que la première rencontre du comité de parents est le 10 octobre prochain.</p> <p>11.3 MOT DES MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ</p> <p>Mme Perreault nous mentionne que c'est elle qui complète le rapport annuel.</p> <p>11.4 MOT DES REPRÉSENTANTS DES ÉLÈVES</p> <p>Aucun</p> <p>11.5 MOT DES ENSEIGNANTS</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Secondaire : aucun message. ○ Primaire : Ils sont en adaptation dans la nouvelle école. ○ Ils apprennent à connaître leurs élèves et leurs collègues. <p>11.6 MOT DE LA REPRÉSENTANTE DU PERSONNEL PROFESSIONNEL</p> <p>Aucun</p> <p>11.7 MOT DE LA REPRÉSENTANTE DU SERVICE DE GARDE</p> <p>Il est mentionné que le service de garde est en adaptation au nouveau fonctionnement. Beaucoup d'inscriptions ont été faites. 43 inscriptions pour le service de garde.</p> <p>11.8 MOT DU REPRÉSENTANT DU PERSONNEL DE SOUTIEN</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ M. Breton nous mentionne qu'il y a eu 657 élèves du secondaire qui se sont inscrits dans un sport. Les gymnases sont utilisés à pleine capacité. ○ Le cross-country a été annulé cette année. Cette année en mémoire d'un élève décédé, le futsal est de retour pour les 20-21-22 octobre. <p>11.9 MOT DE L'OPP</p> <p>Aucun</p> <p>11.10 MOT DE LA DIRECTION</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Mme Théberge donne quelques informations, en 2020-2021 il y avait 1713 élèves dans l'école. En 2023 nous avons 1926 élèves et à la déclaration de la clientèle, il est prévu d'avoir 2100 élèves. ○ Nous avons 5 classes d'accueil pour immigrants nouvellement arrivés. ○ Les travaux à l'extérieur sont presque terminés. ○ De la sécurité sera augmentée à l'extérieur de l'école due aux itinérants près de l'école.
--	---

CÉ # 23-24-008

12. QUESTIONS DIVERSES

- Mme Gapfasoni demande s'il y aura une fondation qui a été discutée à l'assemblée générale des parents : Mme Théberge mentionne qu'il y aura un courriel bientôt pour une réunion.
- M. Robichaud demande s'il peut avoir un protocole pour la chaleur pour Carrefour et George-Étienne-Cartier dans le cas de chaleur extrême : Mme Théberge mentionne qu'il y aura une solution à voir pour l'été qui vient.

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Levée de l'assemblée à 20 h 15.

L'adoption est proposée par M. Robichaud et appuyée par Mme Gauthier.

Marie-Ève Théberge
Directrice

Catherine Martel
Présidente